



onsieur mon Frere

Je vous ay envoié dimanche passé une lettre par
le messager de S^a la quelle j'espero vous aura esté
rendue. Je l'écrivis alla haste a minuet estant de retour
de la Cour, ou nous avions travaillé ensemble avec M^{le}
les Curateurs. et souppé en la chambre du Gestier afin de n'aller
coucher sans manger. La haste me fist oublier a vous di-
re que Mess^{rs} Vrsbolt et ses Grefiers Bussero sont grandem^t
fâché de ce que van Ruyven a obtenu l'Acte de Surveilla-
nce de la Recepte de Graus, laquelle avoit esté donnée de par
S^a au fils de M^{le} Vrsbolt. Ils veulent que ce soit vous
qui avez donné nostre Maistris mauvais parole de ce quil
avoit promis, & son Grefier est infatué de cette opinion
que les Ministres des Princes se servent de donner avant
de demander les charges de la maison au prejudice des domesti-
ques, & que toute se fera par voyes obliques sur des ombes
de sches et aux surprises. Qu'on ne pourra faire M. de Juskehem
avec les Ministres de la France? dit il, avec une contenance
de un homme qui parle avec ressentiment. Nos Colloques l'ont
fort bien remarqué. C'est en somme une fraisure quil a que
sa source sera gâcée. Je vous prie de vous avertir que cest homme
comme avec un homme du temps corrompu. Ut res mutua dissimu-
latione & usum quibus potestis artibus. Vous pouvez librement
dire a Madame la Princesse que je vous ay donné avis de la ca-

Comme dont on veut a voulu recevoir appres de leurs Lettres. Sachy que Mademoiselle est bien monstree comme bien
ais de mesmes ma petits Apologetes par lad. Calomnie. L'heur tant se manifeste videratur. Nemo enim calumnias detrahas non
pocum in capite Pancher in detraha proioras. Ne paly pait avec L'istole de depts de Quibus que par ordres de
S. A. Car on la blas de nosse Maistris a Madans S. A. et scie quil est insupportable & quil espere des p. Vanoz
un jour contestez. J'ai vu cela de mes yeux en la. L'it de laquelle M. de la un bon pas de son l'adventuras est
que S. A. se feroit que que des Hollandes lauroit prendre d'un hnt de de si qu'on vouldoit quel respect s'moos qst
khor da fr vnur des d'hemis de France pour d'vraie l'humani a bon seient des. Ils se monstrea fort affectueux et attentifs
avec d'instans. Et vous maquis c'est afin que vous soyez d'extemp. de l'opinion que vous pouvez gaure en par devant

De suppusculo quod Principi nostro cum S. M. interesserat. hoc
plano sanatum videtur. Madame de Dona s'est plainte a moy de M.
Kruze. Elle la lui garde bonne. Assurez vous de cela. Pare que M.
de Buresse part je suis contraint de finir la lettre par mes souhaits
les basses mains de courrir les vostres aussy. Je vous prie de m'en
dormirant

Monsieur de
Monsieur de

a Brede le 20 de July 1646

Serviteur tres humble
Marshall de
D. de Wilhem

Les harangues de Monsieur Brostschuyzen
et de Sr. Phelomen ont ests le plus sçavoir par vous qui
s'entendent. Vous en jugerez quand vous vray le
presser. Je suis ben aise que tout soit ainsi au content
de son Altesse. Et tant la Cour esquivant peut
estimer ben aise que peu de fois habiter. Aulain
faller eun tan plus m'hit de faciliter par ce
nostre. Monsieur Ruessvander dombis de la
est le vray

Mijn Heer
Mijn Heer van Zij-
lieken Raad of Raadt
en Lousaris van zijn
Hoogheit
Bijzondere

amicamania

Cas de van farent
Grahahine d'ordens



were d'instancy. Is vane maquis cesi afin que vous soyez distemp. de l'opinion que vous pouvez gaver en par d'instanc